



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
29 avril 2016
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion
de l'intégration et de la coopération économiques

Quatrième session

Genève, 14 et 15 avril 2016

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur
la promotion de l'intégration et de la coopération
économiques sur sa quatrième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 14 et 15 avril 2016

GE.16-07072 (F) 160616 160616



* 1 6 0 7 0 7 2 *

Merci de recycler



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président	3
A. Déclaration liminaire	3
B. Amélioration de toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international (Point 3 de l'ordre du jour).....	3
II. Questions d'organisation.....	8
A. Élection du Bureau (Point 1 de l'ordre du jour).....	8
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (Point 2 de l'ordre du jour).....	8
C. Résultats de la session	8
D. Adoption du rapport de la session (Point 4 de l'ordre du jour).....	8
Annexe	
Participation	9

I. Résumé du Président

1. La quatrième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion de l'intégration et de la coopération économiques s'est tenue au Palais des Nations, à Genève (Suisse), les 14 et 15 avril, conformément au mandat établi par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-septième réunion directive (26-28 juin 2013).

A. Déclaration liminaire

2. Dans ses observations liminaires, le Chef du Groupe de la coopération et de l'intégration économiques entre pays en développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement a réfléchi aux contributions que différentes formes de coopération internationale pourraient apporter à la réalisation de certains objectifs clefs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans un contexte marqué par l'instabilité de l'économie mondiale.

3. Le Chef du Groupe a dit que la résilience des pays en développement aux chocs économiques externes était mise à l'épreuve par de nombreux problèmes depuis la grande récession. La coopération Sud-Sud pouvait servir de complément à la traditionnelle coopération Nord-Sud non seulement aux fins du financement et du commerce, mais également dans les domaines de la coordination des politiques nationales d'investissement et du développement des infrastructures. Les pays en développement auraient beaucoup à gagner à s'inspirer des meilleures pratiques en matière de politique macroéconomique et de renforcement de la résilience dans leurs politiques nationales visant à favoriser une croissance durable et équitable et à renforcer leur capacité de gérer les crises économiques et d'y résister.

4. Selon le Chef du Groupe, il importait de participer de façon stratégique au commerce mondial et aux réseaux de production, et de mener une politique industrielle active qui soit axée sur la formation de capital, la diversification économique, la modernisation technologique et la création d'emplois de qualité, afin de susciter une croissance durable et équitable et de renforcer la résilience économique.

B. Amélioration de toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international

(Point 3 de l'ordre du jour)

La politique macroéconomique au service de la résilience à court terme

5. La première séance de la session portait sur les problèmes liés à la situation macroéconomique actuelle et sur les mesures que les pays en développement pourraient prendre dans différents domaines pour y faire face. D'après les intervenants, malgré le recours répandu à des outils non conventionnels comme l'assouplissement quantitatif et les taux d'intérêt négatifs, les pays en développement menaient des politiques qui ne leur permettaient pas de se protéger contre les risques associés à l'instabilité financière, ni de s'assurer une croissance économique soutenue. Après la grande récession, la croissance avait généralement été tirée par la consommation plutôt que par l'investissement. En outre, du fait de l'interdépendance qui caractérisait les marchés financiers, même les changements d'orientation mineurs opérés par les grandes puissances économiques, comme une augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique, risquaient de déstabiliser les

pays en développement, en y provoquant par exemple une dépréciation de la monnaie ou des sorties de capitaux.

6. Soutenus en cela par plusieurs experts, les intervenants ont jugé que l'investissement public était un domaine d'action prometteur et efficace qui permettait de soutenir le développement à long terme tout en renforçant la résilience économique à court terme. Au vu des taux d'intérêt généralement faibles, il s'agissait en outre d'un moyen d'action relativement peu coûteux.

7. Les banques de développement devraient jouer un rôle central aux niveaux national, régional et Sud-Sud, en finançant à long terme des investissements de longue durée. Il importait également d'adopter de bonnes politiques fiscales pour soutenir l'investissement public ; dans la plupart des pays en développement, les taux d'imposition étaient généralement trop faibles et trop peu progressifs. Il convenait donc de prêter une attention bien plus grande à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les sociétés, ainsi qu'à la capacité de l'État de collecter des recettes en général, afin d'accroître la résilience économique.

8. La dette publique pouvait être un obstacle de taille à l'investissement public. Depuis la crise financière mondiale de 2008, l'endettement total avait fortement augmenté à travers le monde, notamment dans beaucoup de pays émergents. La dette totale avait pratiquement quadruplé en Chine depuis 2007, mais elle avait aussi beaucoup augmenté en Afrique du Sud, au Brésil et en Turquie. Le cas de la Chine était particulièrement préoccupant : compte tenu de son poids économique et financier, toute situation d'instabilité financière à l'intérieur de ses frontières pouvait avoir des répercussions considérables dans le reste du monde. Les dispositifs de contrôle de capitaux qui étaient en place s'avéraient cependant un moyen efficace de stabiliser les marchés et d'éviter les périodes de surchauffe.

9. Le problème de la dette publique ne se limitait pas aux pays émergents. De nombreux pays exportateurs de produits de base, notamment en Afrique et en Amérique Latine, tendaient à se surendetter pour compenser la baisse des prix à l'exportation. S'ajoutant à la lourde charge de la dette supportée par de nombreux pays développés, ce phénomène rendait l'économie mondiale plus instable.

10. Les intervenants ont rappelé qu'au cours de la dernière décennie, beaucoup de pays en développement avaient constitué de vastes réserves pour se protéger contre l'instabilité financière, compensant ainsi en partie la charge de la dette. Ces réserves avaient cependant un rendement extrêmement faible par rapport aux investissements productifs intérieurs que ces pays pourraient effectuer. De plus, depuis que beaucoup de pays émergents et de pays en développement accueillent des capitaux étrangers à court terme sur leurs marchés, les réserves de change semblaient de plus en plus inadéquates même lorsqu'elles étaient importantes ; l'actif net d'une grande partie de ces pays était négatif. C'était là un grand facteur de vulnérabilité : si des sorties de capitaux se produisaient soudainement et menaçaient de déstabiliser l'économie, ces réserves risquaient de ne pas être suffisantes. Les intervenants ont estimé qu'il était nécessaire de poursuivre les travaux de recherche pour mieux comprendre les conséquences des sorties de capitaux, d'autant plus que les taux d'intérêt étaient faibles ou même parfois négatifs dans les pays exportateurs de capitaux.

11. Les intervenants se sont penchés sur certaines des principales mesures microéconomiques que les pays pourraient prendre pour renforcer leur résilience macroéconomique, en accordant une attention particulière aux cas du Bangladesh et du Brésil. Les programmes actifs du marché du travail, par exemple, pouvaient permettre de créer des emplois temporaires tout en développant les actifs économiques à long terme, notamment les infrastructures. Pour en tirer pleinement parti, il fallait toutefois lier ces programmes au développement des compétences et à la formation.

La politique industrielle au service de la résilience à long terme et de la stabilité

12. La deuxième séance de la session était consacrée aux risques qu'une désindustrialisation prématurée faisait courir à de nombreux pays en développement et pays émergents, ainsi qu'à l'importance de la politique industrielle pour la gestion de ces risques et pour le renforcement de la résilience économique à long terme.

13. Les intervenants ont présenté des données statistiques récentes sur les tendances en matière d'industrialisation et de désindustrialisation. Ils ont ainsi montré que les pays en développement se désindustrialisaient aujourd'hui alors que leur revenu était encore relativement faible. Dans différentes régions en développement, la part du secteur manufacturier dans l'emploi et dans la valeur ajoutée atteignait son maximum et commençait à baisser à un stade où le PIB était encore très faible, par rapport à ce qui avait été le cas par le passé. Cette désindustrialisation prématurée était particulièrement nocive, les pays en développement commençant à se désindustrialiser alors qu'ils n'avaient pas encore pleinement tiré parti des activités manufacturières et que leur secteur des services ne pouvait pas encore servir de nouveau moteur de croissance. Il existait une corrélation entre le maximum atteint par la part du secteur manufacturier dans l'emploi et le revenu par habitant constaté par la suite ; les pays dans lesquels la proportion de l'emploi manufacturier avait été forte dans le passé affichaient actuellement un revenu plus élevé et inversement.

14. Les intervenants ont indiqué que plus une désindustrialisation prématurée était rapide, plus ses conséquences – dégradation de la santé de la population, augmentation de la pauvreté et détérioration de la répartition des revenus, aggravées encore par le chômage et la déqualification des travailleurs – étaient négatives pour la cohésion sociale et politique.

15. Les intervenants ont réfléchi au rôle crucial que jouaient les politiques industrielles et les mesures visant à transformer la production dans la prévention ou l'atténuation de la désindustrialisation, ainsi que dans la réindustrialisation. Ces politiques devraient prendre en compte à la fois des facteurs internes, tels que l'économie politique du pays et les ressources disponibles, et la nouvelle géographie internationale de la production, notamment en ce qui concerne les chaînes de valeur mondiales, les blocs commerciaux et l'organisation des échanges, ainsi que l'évolution de la répartition géographique de la production et de la consommation mondiales.

16. Les participants ont présenté les activités menées conjointement par la CNUCED et le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans le cadre de leur initiative sur les chaînes de valeur mondiales, la transformation de la production et le développement. Ces travaux visaient à définir un cadre d'orientation permettant aux décideurs de recenser des solutions et des politiques pragmatiques pour promouvoir le développement grâce à la transformation structurelle de l'économie, sur la base d'une évaluation comparative des atouts, des priorités et des possibilités de modernisation des pays.

17. L'un des principaux objectifs de ce projet de collaboration était de renforcer la capacité des pays de se préparer aux changements. Il était possible d'y contribuer en organisant des consultations et des échanges avec le secteur privé. En outre, il pouvait être décisif de coopérer avec le secteur privé pour réfléchir aux nouvelles activités de production envisageables, afin de découvrir des avantages comparatifs dans de nouveaux secteurs et de déterminer les moyens d'appuyer les secteurs concernés. Il pourrait être utile, par exemple, d'établir un conseil public de la productivité chargé de réfléchir aux moyens d'affecter des ressources aux nouvelles activités à moyen et à long terme, et à la hiérarchisation des activités dans le contexte plus large du commerce régional.

18. À elle seule, la politique industrielle ne permettrait cependant pas de résoudre le problème de la désindustrialisation prématurée. Il fallait aussi s'appuyer sur des politiques macroéconomiques et commerciales, ainsi que sur des stratégies visant à moderniser les

technologies et à valoriser les ressources humaines. À cette fin, il était essentiel de trouver les moyens de créer et de renforcer les capacités de production et d'apprentissage pour susciter des transformations réalistes et réalisables. Un expert a souligné que la protection de la propriété au niveau international risquait cependant de réduire considérablement l'effet de ces efforts.

19. Les intervenants et une partie des experts se sont penchés sur les rapports complexes entre aspirations nationales et réalités internationales dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques industrielles. Il existait un risque d'ouverture prématurée ou excessive au commerce international, particulièrement dans le cas des pays vulnérables qui en étaient aux premiers stades du développement ; compter exclusivement sur les avantages comparatifs et la spécialisation n'était pas toujours la meilleure stratégie de croissance pour ces pays.

20. Dans un article publié en 2003, Jean Imbs et Romain Wacziarg ont indiqué que jusqu'à un stade relativement avancé du développement, la concentration sectorielle de la production et de l'emploi diminuait tandis que le revenu par habitant augmentait. Aux premiers stades de la croissance, l'amélioration et la modernisation de la production allaient de pair avec la diversification sectorielle. Une fois qu'il avait atteint un niveau de revenu relativement élevé, le pays devait toutefois acquérir des connaissances de pointe au sujet de certaines chaînes de production – et donc se spécialiser – pour s'assurer une croissance durable. La diversification et la spécialisation ne s'excluaient donc pas mutuellement, jouant plutôt des rôles complémentaires tout au long du processus de développement.

21. Enfin, plusieurs experts ont évoqué les difficultés que rencontraient beaucoup de pays en développement pour tirer le meilleur parti de leur participation aux chaînes de valeur mondiales et gravir les échelons du développement technologique dans le cadre des réseaux internationaux de production. Ils ont examiné les avantages et les inconvénients du système des *maquiladoras* au Mexique pour illustrer l'indispensable compromis entre la création d'emplois et la création de valeur ajoutée ou la diversification. Il n'y avait pas une seule solution à ce problème, ni de stratégie unique qui permettrait de profiter de la participation aux chaînes de valeur mondiales, puisque les meilleures décisions de politique générale étaient fonction d'une multitude de caractéristiques propres à chaque pays, comme la taille, l'emplacement géographique et les ressources disponibles.

La coopération internationale dans le contexte des problèmes économiques actuels

22. La troisième séance visait principalement à examiner la coopération Sud-Sud compte tenu des difficultés économiques actuelles et de la nécessité de renforcer la résilience à court et à long terme. Aussi bien les exposés présentés par les intervenants que les observations formulées par les experts ont porté avant tout sur le rôle important que la CNUCED pourrait jouer en contribuant à renforcer la coopération Sud-Sud et à en accroître la portée et l'impact, en particulier pour ce qui est des questions et des enjeux économiques associés à la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi qu'en servant de lieu d'échange aux pays du Sud et en représentant ces derniers dans le cadre des activités de gestion et de négociation économiques menées au niveau mondial.

23. Les intervenants ont discuté des travaux de recherche que la CNUCED mène sur les initiatives de coopération régionale monétaire et financière entre pays du Sud, activités qui pourraient servir de modèles. Ces initiatives étaient particulièrement intéressantes compte tenu des objectifs de développement durable et de la nécessité d'augmenter le financement du développement et de l'industrialisation. Les intervenants et plusieurs experts nationaux ont réfléchi au potentiel des partenariats public-privé et aux risques qui y étaient associés. Ces partenariats avaient abouti à des résultats mitigés, mais les banques de développement – qu'elles soient régionales ou nationales – semblaient mieux à même de contribuer aux buts de développement à long terme énoncés dans les objectifs de développement durable.

Un enjeu central serait alors de renforcer la capacité des banques de développement à se financer grâce à la fiscalité.

24. Les statistiques étaient l'un des domaines dans lequel la CNUCED s'employait à promouvoir la coopération Sud-Sud. Elle collaborait par exemple avec le Réseau de groupes de réflexion du Sud et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, comme suite à sa proposition tendant à créer une base de données sur la coopération Sud-Sud. Le projet s'appuierait sur des notions et des méthodes fondées sur l'expérience des pays du Sud et acceptées par ces derniers. Plus généralement, les intervenants ont souligné l'importance des données pour la présentation et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ; si les pays du Sud ne prenaient pas l'initiative d'élaborer des statistiques pour mesurer correctement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, les institutions financières internationales, qui étaient largement dirigées par des pays du Nord, s'en chargeraient à leur place. Une fois définis, les indicateurs seraient difficiles à modifier, même s'ils devaient s'avérer inadéquats. La mesure du développement à l'aune du seul PIB illustre bien ce problème.

25. Les intervenants ont estimé que l'ONU était l'institution tout indiquée pour encadrer la coopération Sud-Sud, en coordonnant les activités normatives visant à définir et à réaliser les objectifs de développement durable. La situation économique mondiale étant marquée par la baisse de l'aide au développement, les pays du groupe BRICS¹ et les pays du Sud élaboraient de nouvelles formes de coopération pour y remédier en partie. Les pays du Sud pourraient faire fond sur les atouts institutionnels de l'ONU pour orienter collectivement et mettre en commun ces nouvelles formes de coopération.

26. Ayant notamment été soulevée par plusieurs experts, la question de la gestion des flux financiers au service de l'investissement productif à long terme a été au cœur du débat sur le rôle de la CNUCED. Les pays en développement devaient faire face à une contradiction fondamentale qu'il était difficile de surmonter : ils avaient besoin de financements extérieurs pour leurs investissements intérieurs, mais faire en sorte que les capitaux entrés dans le pays contribuent au développement n'était pas une tâche facile. L'essor des fonds voutours était un exemple extrême de ce problème. La question était également liée au piège du revenu intermédiaire, situation où les pays parvenus à un revenu intermédiaire avaient du mal à passer à la catégorie supérieure, en partie à cause de l'inégalité des relations avec les pays à revenu plus élevé. Il serait utile de mettre en place de nouveaux mécanismes d'intégration et de coopération économiques pour les pays à revenu intermédiaire et les pays à faible revenu, et la CNUCED pouvait contribuer grandement à renforcer les capacités institutionnelles dans ce domaine.

27. Enfin, plusieurs experts se sont demandé selon quelles modalités la CNUCED pourrait servir de cadre à la réflexion sur les moyens d'endiguer les effets de l'instabilité financière, de gérer les chocs macroéconomiques et de renforcer la résilience des pays du Sud et la coopération économique entre eux. Pour atteindre ces objectifs, il était notamment crucial de renforcer les activités et les dispositifs de coopération économique qui étaient déjà en place dans les régions du Sud. La CNUCED mettait ses capacités humaines et techniques au service du Groupe des 77, afin d'établir de telles structures de coopération et d'autres mécanismes, et de renforcer les capacités collectives en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

¹ Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

28. À sa séance d'ouverture, le 14 avril 2016, la Réunion d'experts pluriannuelle a élu M. Raphael Hermoso (Philippines) Président et M. Lizwi Nkombela (Afrique du Sud) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

29. Également à sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.6/10). L'ordre du jour se lisait donc comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Amélioration de toutes les formes de coopération et de partenariat en vue d'atteindre les objectifs de développement adoptés au niveau international.
4. Adoption du rapport de la session.

C. Résultats de la session

30. À la séance plénière de clôture, le 15 avril 2016, la Réunion d'experts pluriannuelle a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

D. Adoption du rapport de la session

(Point 4 de l'ordre du jour)

31. À la séance plénière de clôture, la Réunion d'experts pluriannuelle a autorisé le Vice-Président-Rapporteur à établir le rapport final de la réunion, sous l'autorité du Président.

Annexe

Participation*

1. Des représentants des États membres ci-après de la CNUCED ont assisté à la réunion d'experts :

Arabie saoudite	Madagascar
Bélarus	Maroc
Cameroun	Mauritanie
Chili	Ouganda
Chine	Pakistan
Côte d'Ivoire	Philippines
Cuba	Pologne
Émirats arabes unis	République centrafricaine
Équateur	République démocratique du Congo
États-Unis d'Amérique	République dominicaine
Grèce	Tunisie
Indonésie	Turquie
Iran (République islamique d')	Ukraine
Japon	Zimbabwe
Kenya	

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session :

Centre Sud
 Commission économique eurasienne
 Organisation de coopération et de développement économiques
 Organisation internationale de la francophonie
 Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
 Union européenne.

3. L'institution spécialisée ci-après était représentée à la session :

Organisation mondiale du tourisme.

4. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la session :

Catégorie générale

Ingénieurs du monde.

* Cette liste ne mentionne que les participants inscrits. Pour la liste complète des participants, voir TD/B/C.I/MEM.6/INF.4.